# Inscription en ligne du CNPM

Cette année, vous devez vous inscrire sur notre plateforme <a href="https://cnpaysmornantais.swim-community.fr">https://cnpaysmornantais.swim-community.fr</a>

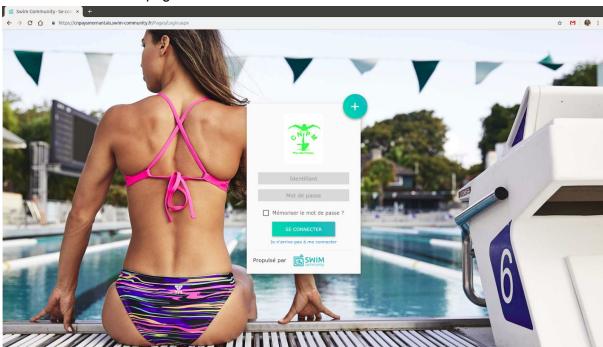
Les documents nécessaires à l'inscription pourront être scannés et insérés sur le site à la dernière page.

Cette année, nous vous donnons la possibilité de régler votre inscription par virement.

### 1) Se connecter sur le site :

https://cnpaysmornantais.swim-community.fr

Vous arrivez sur cette page :



Pour les adhérents 2019-2020, votre login et mot de passe ont déjà été créés l'an dernier. Ils correspondent à :

- identifiant = votre adresse email (celle que vous nous avez donnée l'année dernière)
- mot de passe = celui que vous aviez choisi (Par défaut c'était les 2 premières lettres de votre nom en majuscule + 2 premières lettres de votre prénom en majuscule + votre année de naissance + le caractère spécial ! Par exemple, Leduc Creissant né le 02/04/1976 devra saisir comme mot de passe CRLE1976!)

<u>En cas d'oubli de votre mot passe</u>, cliquez sur "je n'arrive pas à me connecter", ce qui vous permettra de réinitialiser votre mot de passe

Une fois logué, vous pouvez vérifier vos informations personnelles, sélectionner dans « statut » l'option adéquate notamment pour bénéficier de l'avoir de 40€ accordé aux anciens membres de l'association puis passer à l'étape suivante.

## 2) Pour les nouvelles inscriptions :

Cliquez sur le "+" (l'information "s'inscrire" apparaît) : vous pouvez votre inscription.

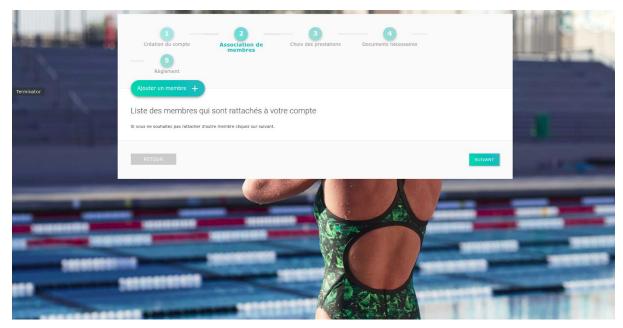
Si vous inscrivez votre ou vos enfants, vous devez obligatoirement inscrire l'un des 2 parents avec une adresse e-mail valide. Ce parent sera inactif mais il permettra de créer la famille avec le ou les enfants qui lui seront rattachés. Il doit donc être créé en premier. Pour les anciens membres, l'adresse renseignée lors de l'inscription de l'année dernière a été utilisée pour créer le compte et cette notion de compte parent n'est pas à prendre en compte.

Une fois toutes les informations renseignées, vous pouvez passer à l'étape suivante. Vous n'êtes pas obligé de renseigner votre numéro de licence si vous ne le connaissez pas.

Seules les rubriques avec un \* sont obligatoires.

Vous arrivez ensuite sur une page pour la création d'un nouveau membre.

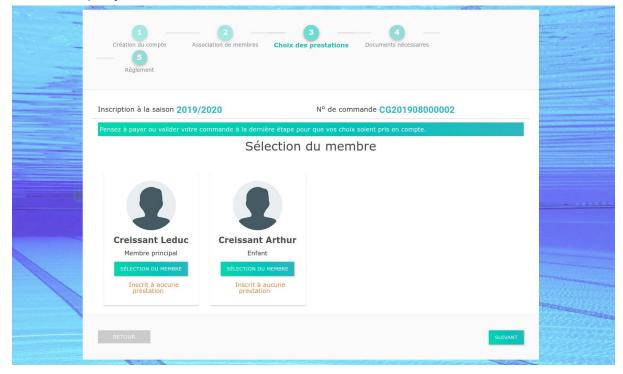
# 3) Ajouter un nouveau membre :



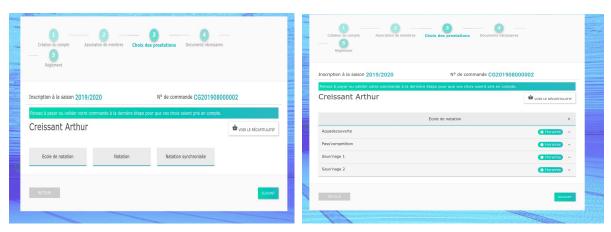
Si vous devez ajouter un ou plusieurs membres à votre famille, cliquez sur « Ajouter un membre » et recommencez la 3e étape autant de fois qu'il y a de membres à inscrire dans votre famille. Une fois tous les membres saisis, vous pouvez cliquer sur suivant.

Si vous êtes le seul membre de votre famille à vous inscrire, cliquez sur suivant.

Pour l'exemple, j'ai créé un nouveau membre nommé Arthur.



### 4) Choix de la prestation :



En arrivant sur cette page, vous aurez le choix entre 3 activités :

- 1) Ecole de natation :
  - a) Aquadécouverte 1
  - b) Aquadécouverte 2
  - c) Pass-compétition
  - d) Sauv'nage 1
  - e) Sauv'nage 2
- 2) Natation
  - a) 3S
  - b) BNSSA
  - c) Groupe compétition 1
  - d) Groupe compétition 2
  - e) Groupe compétition 3
  - f) Groupe maître 1
  - g) Groupe maître 2
- 3) Natation Synchronisée
  - a) Babies synchro
  - b) Avenirs espoirs
  - c) Débutants seniors (16 ans et +)
  - d) Débutants synchro (8 ans et +)
  - e) Juniors jeunes espoirs
  - f) Juniors jeunes compétitions
  - g) Séniors compétitions

Pour la natation synchronisée, les groupes ont été établis par nos entraîneurs. N'hésitez pas à nous demander si vous ne savez pas dans quel groupe inscrire votre enfant.

Pour la natation sportive, les groupes compétitions sont aussi gérés par notre entraîneur et pourront être modifiés si besoin.

En cas d'erreur, nous pouvons changer ce choix au moment de la validation.

## 5) Paiement:

Vous avez la possibilité de payer par :

- 1. Virement (à privilégier) : merci de préciser dans la zone « motif » le nom et le prénom de l'adhérent (le RIB se trouve sur le site internet <a href="http://cnpmornantais.fr">http://cnpmornantais.fr</a>)
- 2. Carte bleue : l'organisme qui gère les paiements par carte bancaire prend des frais de dossier ce qui augmente de quelques € le prix à payer
- 3. Chèque : vous pouvez envoyer ou déposer votre/vos chèques à l'adresse : CNPM.

14 rue boiron

69440 Mornant

Nous acceptons 3 chèques qui seront encaissés fin septembre, décembre et février.

### 6) Ajout des documents :

Pour que votre inscription soit valide, vous devez télécharger les documents suivants :

- 1. Règlement intérieur signé
- 2. Selon votre situation:
  - le pass région
  - le certificat médical ou le questionnaire de santé rempli et signé (voir le "mémo certificat médical")



La preuve de filiation n'est pas à fournir, c'est une option du site que nous ne pouvons pas enlever.

Une fois l'ensemble des documents fournis et le règlement effectué, nous validerons vos inscriptions.

Ne tardez pas à fournir l'ensemble des documents car tout dossier incomplet peut engendrer l'annulation de l'inscription.

Pour toute question technique concernant votre inscription, vous pouvez nous écrire sur l'email <a href="mailto:support@cnpmornantais.fr">support@cnpmornantais.fr</a>